

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D’EAST HEREFORD**

Le conseil de la Municipalité d’East Hereford s’est réuni en assemblée ordinaire le huitième jour de janvier décembre deux mille dix-huit à dix-neuf heures à la bibliothèque municipale sise au quinze, rue de l’Église East Hereford, étant la première assemblée ordinaire de la cent soixantième session.

Sont présents

Mmes	Marie-Ève Breton, mairesse
	Nicole Bouchard, conseillère poste 1
	Chantal Quirion, conseillère poste 2
M.	Benoit Lavoie, conseiller poste 3
Mmes	Anick-Nadia Gauthier Arbour, poste 4
	Linda McDuff, conseillère poste 5
	Isabelle Fillion, conseillère poste 6

Ouverture de l’assemblée

L’assemblée est ouverte à 19h00 par la mairesse Marie-Ève Breton.

18-01-01- Adoption de l’ordre du jour

Ayant tous pris connaissance du projet d’ordre du jour, il est proposé par la conseillère Isabelle Fillion, appuyée par la conseillère Nicole Bouchard et résolu que l’ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

18-01-02- Approbation des procès-verbaux des assemblées du 28 novembre, du 4 décembre et du 14 décembre 2017

Ayant tous pris connaissance des procès-verbaux de l’assemblée extraordinaire du 28 novembre 2017, de l’assemblée du 4 décembre 2017 et des assemblées extraordinaire du 14 décembre 2017, il est proposé par la conseillère Linda McDuff, appuyée par la conseillère Chantal Quirion et résolu de les adopter tel que déposés.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

Période de questions

Aucune présence

Mairesse – Marie-Ève Breton

La mairesse offre ses vœux pour la nouvelle année à tous les membres du conseil et félicite la nouvelle élue pour sa nomination au poste 4 demeuré vacant lors de la dernière élection.

Environnement et culture (Nicole Bouchard)

Nicole Bouchard fait un compte-rendu de sa première réunion au sein de la table de concertation culturelle de Coaticook et souligne les bons coups de la municipalité en lien avec la culture au cours de l’année 2017 et notamment : l’inauguration du personnage Neil Tillotson, l’atelier d’écriture et le concours de photo de cimetières. Par ailleurs, pour l’année 2018, plusieurs activités sont déjà au programme dont l’atelier des paysages proposé par la MRC, diverses activités pour toutes les catégories d’âge à la bibliothèque municipale et l’élaboration d’un sentier « compostelle ».

Développement local, régional et touristique (Chantal Quirion)

Chantal Quirion nous suggère d'élaborer un projet de panneau touristique indiquant aux visiteurs les endroits à fréquenter lors de leur passage dans la municipalité. Des démarches seront faites afin de déterminer quels seraient les coûts et si la municipalité est en mesure d'obtenir du financement pour réaliser ce projet.

Loisirs, familles et aînés (Benoit Lavoie)

Benoit Lavoie travaille à organiser, au sein du comité de loisirs, l'activité Plaisirs d'Hiver. La date reste à confirmer. Par ailleurs, il faut aussi organiser un comité pour la Fête des Voisins à venir à l'été 2018. Les enfants ont déjà choisi leur jeu gonflable.

Sécurité civile et publique (Linda McDuff)

Anick-Nadia Gauthier Arbour sera la nouvelle élue responsable de la sécurité. Elle prendra connaissance des dossiers au cours des prochaines semaines et nous fera un suivi lors de la prochaine assemblée du conseil.

Aménagement et urbanisme (Linda mcDuff)

Rien à signaler

Réseau routier (Isabelle Filion)

Rien à signaler

18-01-03- Correspondance aux archives

Il est proposé par la conseillère Linda McDuff, appuyée par la conseillère Chantal Quirion et résolu que la correspondance suivante soit conservée aux archives municipales:

- i) ARC : Emploi d'été Canada 2018
- ii) MAMOT : gestion contractuelle municipale;
- iii) MAMOT : règlement sur la rémunération des élus

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Notes et questions diverses

18-01-04- Rapport financier au 31 décembre 2017

Ayant tous pris connaissance du rapport financier au 31 décembre 2017, il est proposé par la conseillère Isabelle Filion, appuyée par la conseillère Linda McDuff et résolu que ce conseil en accepte le dépôt :

	Fonds d'administration	Fonds de roulement
Revenus de décembre	339 436,30	
Déboursés de décembre	298 143,42	
TPS à recevoir	3 323,94	
TVQ à recevoir	3 315,66	
Chèques en circulation	3 712,99	
Solde à la Caisse	112 374,91	15 301,79

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

18-01-05- Présentation des comptes au 1^{er} janvier 2018

Ayant tous pris connaissance des comptes à payer au 1^{er} janvier 2018, il est proposé par le conseiller Benoit Lavoie, appuyé par la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour et résolu que ce conseil approuve les dépenses suivantes et en autorise le paiement :

Comptes à payer janvier 2018

Éric et Georges Beloin inc.	Contrat de déneigement 1 ^{er} vers.(jan)	22 229,27
Forêt Hereford	Entretien sentier-location de toilette	412,96
Laboratoire SM	Analyses - rue de l'Église	2 250,93
Monty Sylvestre	Hon. Prof.– droit de mutation	112,50
Ressourcerie des Frontières	Collecte, transp. et trait. 1 ^{er} vers.	1 000,00
MRC de Coaticook	Gest, des permis et trav. cours d'eau	2 303,43
Lise Got	Insp. des bâtiments oct-déc. 2017	1 561,71
Groupe Ultima	Assurances	13 005,00
RIGDSC	Compostage et enfouissement (déc)	562,66
Guylaine Robitaille	Décorations de Noël – municipalité	150,00
Éric et Georges Beloin inc.	Contrat de déneigement 2 ^e vers.(fev.)	22 229,27
Yves Vachon	Ent. réseau aqueduc et bâtiments	1937,33
Coop des Cantons	Assainisseur d'eau	19,73
Marie-Ève Breton	Remboursement petite caisse	134,45
Fallone Tremblay	Inspection école – congé des fêtes	129,00

Délégation (décembre 2017)

Hydro-Québec	Services mensuels – réseau d'éclairage	196,74
Bell Mobilité inc.	Services mensuels	17,13
Ferme Mavincy	Aide financière construction	1000,00
Caroline Fauteux	Aide financière construction	1000,00
Receveur General du Canada	DAS décembre	1 072,68
Ministre du Revenu du Québec	DAS octobre à décembre	6 570,92
Fallone Tremblay	Rémunération concierge	637,52
Janik Branchaud	Rémunération DG	2 687,68
Bell	Services mensuels décembre	103,52
Bibliothèque municipale	Remboursement plan du livre (MRC)	561,37
Visa Desjardins	Frais mensuels	25,00

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

18-01-06- Avis de motion 269-18 : taxation cours d'eau – matricule 2394 48 5905

La conseillère Linda McDuff donne avis de motion, qu'à une prochaine assemblée, sera présenté pour adoption un règlement ayant pour objet la taxation relative à des travaux dans un cours d'eau traversant le matricule 2394 48 5905. Un projet de règlement est déposé aux membres du conseil municipal et une dispense de lecture est demandée lors de l'adoption.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

18-01-07 Avis de motion 270-18 : code d'éthique et de déontologie

La conseillère Nicole Bouchard donne avis de motion, qu'à une prochaine assemblée, sera présenté pour adoption un règlement ayant pour objet le remplacement du code d'éthique et de déontologie des élus, sans changement, tel que requis par le MAMOT. Un projet de règlement est déposé aux membres du conseil municipal et une dispense de lecture est demandée lors de l'adoption.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

18-01-08 Résolution : Emploi d'Été Canada 2018

Proposé par la conseillère Linda McDuff, appuyée par la conseillère Isabelle Fillion, résolu d'autoriser la secrétaire-trésorière à préparer une demande au programme Emploi-été 2018 pour le service d'animation estivale. Elle est autorisée à signer tous les documents relatifs à ce programme.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

18-01-09 Résolution : Déclaration commune du Forum des Communautés forestières

CONSIDÉRANT QUE les économies de la forêt procurent des emplois directs à plus de 106 000 personnes et représentent 2,8 % de l'économie québécoise;

CONSIDÉRANT QUE les activités économiques qui forment les économies de la forêt contribuent à plus de 9,5 milliards de dollars à l'économie québécoise, dont près de 1 milliard lié à l'exploitation de produits forestiers non ligneux et aux activités récréatives;

CONSIDÉRANT QUE le Forum des communautés forestières organisé par la FQM, qui s'est tenu à Québec le 28 novembre dernier, s'est conclu par la signature d'une déclaration commune par plus de 14 signataires représentatifs des différentes activités économiques liées à la forêt;

Il est proposé par Chantal Quirion, appuyée par Nicole Bouchard et résolu

D'APPUYER la déclaration commune adoptée lors du Forum des communautés forestières 2017 ;

DE DEMANDER à la FQM de mener les actions nécessaires visant la réalisation des engagements issus de la déclaration commune du Forum des communautés forestières 2017;

DE TRANSMETTRE cette résolution au premier ministre du Québec (c.c. MDDELCC, MFFP, MFQ, MESI, MAPAQ, MAMOT) et au premier ministre du Canada.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

18-01-10 Résolution : Financement des nouvelles responsabilités découlant de la Loi 132 concernant la conservation des milieux humides et hydriques et exemption du régime de compensation

CONSIDÉRANT QUE la Politique gouvernementale de consultation et d'allègement administratif à l'égard des municipalités précise que le gouvernement doit faire une analyse économique des coûts lorsqu'une mesure gouvernementale est susceptible d'entraîner une hausse importante de responsabilités pour une municipalité;

CONSIDÉRANT la sanction le 16 juin 2017 de la Loi no 132 concernant la conservation des milieux humides et hydriques par le gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT QUE cette loi oblige les MRC à assumer une nouvelle responsabilité, soit l'adoption et la gestion d'un plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH);

CONSIDÉRANT que la MRC aura 5 ans pour élaborer son PRMHH et que ce dernier devra être révisé tous les 10 ans;

CONSIDÉRANT QUE les MRC devront compléter l'identification des milieux humides et hydriques;

CONSIDÉRANT l'ampleur de la tâche en termes de ressources financières et humaines afin de porter à bien cette responsabilité imposée;

CONSIDÉRANT qu'aucune compensation financière n'est actuellement prévue pour aider les MRC à répondre à cette obligation;

CONSIDÉRANT QUE les compensations financières systématiques prévues dans les mesures transitoires du projet de loi no 132 peuvent avoir des impacts financiers importants pour les MRC et les municipalités;

CONSIDÉRANT QUE les MRC et municipalités interviennent régulièrement dans les milieux hydriques et humides dans l'exercice de leur compétence relative à la gestion des cours d'eau, ou pour entretenir des infrastructures qui, dans certains cas, appartiennent au gouvernement du Québec.

Il est proposé par Chantal Quirion, appuyée par Anick-Nadia Gauthier Arbour et résolu

DE DEMANDER au MDDELCC une analyse des coûts pour la réalisation des plans de gestion et de conservation des milieux humides et hydriques ainsi que des impacts financiers pour les municipalités de la mise en œuvre des dispositions de la loi;

DE DEMANDER au gouvernement du Québec un financement adéquat pour permettre aux MRC de compléter l'identification des milieux humides;

DE DEMANDER au gouvernement du Québec d'octroyer une aide financière aux MRC afin d'assumer les coûts reliés à la réalisation et à la gestion du plan régional des milieux humides et hydriques;

DE DEMANDER au gouvernement une exemption au régime de compensation prévu à la Loi no 132 pour les MRC et les municipalités dans le cadre de la réalisation de travaux relevant de l'exercice de leurs compétences et pour la réalisation de travaux d'infrastructures publiques;

DE DEMANDER à l'ensemble des MRC du Québec d'adopter et de transmettre cette résolution à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ainsi qu'au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

18-01-11 Résolution : Mise à jour du plan de sécurité civile

Proposé par la conseillère Isabelle Filion, appuyée par la conseillère Nicole Bouchard, résolu de retenir les services de M. Raymond Gagné de Sherbrooke comme conseiller en sécurité civile, responsable de la mise-à-jour, tant du Plan de sécurité civile intermunicipal que du Plan d'urgence de mont Hereford. La dépense maximale pour ces deux contrats est de 3 200\$, taxes incluses.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

18-01-12 Résolution : Assurances 2018 – 13 005\$

Proposé par la conseillère Linda McDuff, appuyée par la conseillère Nicole Bouchard, résolu d'accepter la proposition de la Mutuelle des Municipalités du Québec, eu égard au renouvellement des assurances 2018 de la municipalité. Le coût est de 13 005,00\$, taxes incluses.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

18-01-13 Résolutions : Gestion des documents et des archives 1027.14\$

Proposé par le conseiller Benoit Lavoie, appuyé par la conseillère Linda McDuff et résolu de retenir les services de Michel Hamel pour procéder à l'Archivage des dossiers de 2016. La dépense maximale pour ce contrat est de 1181,00\$ taxes incluses.

18-01-14- Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par la conseillère Isabelle Filion, appuyée par la conseillère Benoit Lavoie, résolu que l'assemblée soit levée à 20h45.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Marie-Ève Breton, mairesse

Janik Branchaud, sec.-trésorière

Je, Marie-Ève Breton, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à ma signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.
